

SMAÏL LALMAS, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ALGÉRIE CONSEIL EXPORT (ACE) AU COURRIER D'ALGÉRIE :

«Ce genre de dépassement nécessite l'intervention de L'État»

Le Courrier d'Algérie: -Les exportateurs algériens sont sous pression car les produits agroalimentaires algériens font l'objet d'une taxe de consommation de 25% imposée par les autorités tunisiennes. Quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

Smaïl Lalmas : Vous devez savoir qu'un accord de libre-échange a été signé entre nos deux pays qui prévoit des mesures de facilitation dans le but de développer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Tunisie, laquelle vise à atteindre une certaine complémentarité économique pour préparer justement le terrain à la mise en place d'une zone de libre-échange entre nos deux pays. Concrètement, l'accord prévoit des exonérations des taxes douanières pour certains produits industriels, et des exonérations des taxes douanières totales pour une liste de produits agricoles et agroalimentaires.

Mais malheureusement, malgré l'entrée en vigueur de cet accord, début de l'année 2014, beaucoup de nos exportateurs ont été surpris par cette taxe de 25% imposée par les autorités tunisiennes aux produits agroalimentaires algériens en contradiction avec ce qui a été conclu entre les deux parties.

Ce genre de dépassement nécessite l'intervention de l'État qui doit veiller à la bonne application des accords signés et doit protéger nos producteurs et exportateurs de tous dépassements. Les Tunisiens défendent à travers cette taxe les intérêts de leurs opérateurs, sachant que le produit algérien se porte



Smaïl Lalmas, président de l'Association Algérie Conseil Export

bien sur le marché maghrébin, à nous de faire pression sur eux pour que soit respecté et appliqué l'accord, ou bien l'annuler.

Selon la presse tunisienne, les Tunisiens remettent en cause la qualité des produits algériens. Est-ce légitime ?

Nous avons effectivement pris connaissance d'un article de presse d'un quotidien tunisien qui mettait en doute la qualité de nos produits, notamment les boissons, une campagne médiatique assez féroce a été déclenchée contre le «Made in Algeria», avec des cas d'intoxication signalés causés par nos jus d'après eux bien sûr... Si cela était vrai, les Tunisiens auraient dû plutôt interdire l'accès à nos produits sur leur territoire au lieu de les taxer. Non, je pense que cette version ne tient pas la route, les produits algériens sont très compétitifs en termes de qualité/prix,

très appréciés par nos voisins de l'Est et de l'Ouest et commencent à avoir des parts de marché de plus en plus importantes, ce qui dérange les opérateurs tunisiens qui font pression sur les autorités de leur pays, pour la simple raison que chez eux, les producteurs et exportateurs sont écoutés et influents. En Tunisie, le politique est au service de l'économique, contrairement à ce qui se passe chez nous, malheureusement.

Certains experts estiment que cette situation remettrait en cause les relations économiques entre les pays du Maghreb au moment où tout le monde parle du renforcement de ces dernières afin de booster les échanges commerciaux intermaghrébins. Qu'en pensez-vous ?

Le faible volume des

échanges commerciaux dans la région du Maghreb constitue un handicap pour son développement économique. En chiffres, les échanges intramaghrébins ne représentent que 3% du commerce mondial - les pays du Maghreb se trouvent fortement confrontés aux obstacles tarifaires, notamment les droits de douane qui constituent un facteur de blocage contre l'intégration régionale, sans oublier les problèmes politiques.

Lors du 3^e Forum des entrepreneurs maghrébins organisé au début de cette année, les participants, notamment ceux du secteur privé, ont affiché à l'unanimité leur volonté de faire avancer le projet de l'union économique maghrébine.

Une nécessité pour faire face aux différents blocs économiques qui fleurissent aux 4 coins du globe. Mais malheureusement des problèmes comme ceux que subissent nos

opérateurs avec nos voisins tunisiens, remettent en cause cet élan de solidarité économique, de surcroît stratégique pour nos pays.

Il est regrettable que ces entraves remettent en cause également l'application de l'accord préférentiel commercial liant l'Algérie et la Tunisie, entré en vigueur le 1^{er} mars dernier. Qu'en pensez-vous ?

Il sera plutôt regrettable pour la partie tunisienne très rodée aux opérations à l'international, mais nos partenaires doivent comprendre que l'Algérie doit défendre les intérêts de nos opérateurs ; si on doit annuler cet accord préférentiel commercial liant l'Algérie et la Tunisie, eh bien on le fera, sachant que notre pays, en général, respecte ses engagements avec les différents partenaires.

À signaler au passage la signature cette année de trois accords de coopération financière entre l'Algérie et la Tunisie, pour un montant global de 250 millions de dollars ; il s'agit d'une aide financière dont une partie non remboursable, sans oublier l'aide accordée juste après la révolution en 2011.

Je veux dire par là que l'Algérie est un partenaire sérieux sur qui on peut compter dans les moments difficiles ; nous l'avons prouvé par le passé et ça se confirme aujourd'hui, nous demandons en retour juste le respect des différents accords conclus entre nos deux pays et un meilleur traitement pour le «Made in Algeria».

J'aimerais conclure par cette phrase que je ne cesserais de répéter : l'Algérie ne doit plus être victime de ses choix.

Entretien réalisé par Ines B.